

DOSSIER D'INSCRIPTION AU LYCÉE COLOMB DE LURE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
EN CLASSE DE 1ÈRE GÉNÉRALE ou STMG

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE à la rentrée 2024 :

RÉGIME : ☐ Externe

☐ Demi-pensionnaire

☐ Interne (dossier spécifique à retirer au BVS)

☐ Redoublement

CLASSE et ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉS EN 2023/2024 :

CLASSE :

ÉTABLISSEMENT :

A remplir :

Tous les documents doivent être rendus au lycée même ceux qui semblent ne pas vous concerner.

☐ Fiche Intendance

☐ Fiche d'urgence pour l'infirmerie

☐ Adhésion à la Maison des Lycéens (MDL) / Association sportive (AS)

☐ Demande de prêt d'ordinateur portable (dispositif ORDIL)

A déposer sur le site de téléinscriptions :

☐ RIB (utilisé uniquement pour des remboursements aux familles par le lycée)

☐ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

☐ Vaccins

☐ PAP - PAI

A déposer au lycée :

☐ Chèque de 16 € pour l'adhésion à la MDL / AS à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Colomb (facultatif)

Pour éviter des problèmes de compatibilité, il est conseillé de l'enregistrer et de l'ouvrir avec Adobe Acrobat Reader avant de le compléter

**Après avoir complété ce dossier,
merci de le déposer sur le site de télé-inscriptions**

Pour tout renseignement, contacter :

helene.tang@ac-besancon.fr

Ou

Lycée Georges COLOMB
1 rue Georges COLOMB
70 200 LURE
03 84 89 03 00

À retourner avant le 19 juin 2024

FICHE INTENDANCE

Les apprentis doivent s'adresser directement au secrétariat d'intendance.

ÉLÈVE :

NOM : Prénom :

ADRESSE DU DOMICILE :

CODE POSTAL : VILLE :

REPRÉSENTANT LÉGAL FINANCIER : (responsable qui reçoit et paie les factures)

NOM : Prénom :

ADRESSE DU DOMICILE :

CODE POSTAL : VILLE :

SITUATION FAMILIALE : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

ADRESSE MAIL **OBLIGATOIRE** (FACTURE PAR MAIL Logiciel Op@le) :

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

RÉGIME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 Cocher les cases correspondantes à vos choix	
☐ Demi-pensionnaire forfait 3 jours → Pour un total de 452.52€* découpé en 3 trimestres	<u>JOURS REPAS</u> (Jours fixes choisis dans la semaine) ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ⚠ Le choix des jours retenus pourra être modifié durant 15 jours pendant la période d'ajustement des emplois du temps par demande écrite.
☐ Demi-pensionnaire forfait 4 jours → Pour un total de 548.64€* découpé en 3 trimestres	
☐ Demi-pensionnaire forfait 5 jours Pour un total de 644.40€* découpé en 3 trimestres	
☐ Interne Pour un total de 1764€* découpé en 3 trimestres	
☐ Externe (Repas unitaire 4.85€)	

***TARIFS 2024 :**

Les frais correspondent à un forfait annuel fixé pour chaque année civile par le Conseil Régional. Ils sont actualisés en janvier de chaque année.

⚠ L'inscription vous engage pour l'intégralité de l'année scolaire, conformément au règlement du service de restauration et d'hébergement de la région Bourgogne Franche-Comté qui est consultable sur : <http://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr>. **Aucun changement de régime / forfaits ne sera accordé en cours d'année.**

Fait le

à

Responsable légal financier,

FICHE D'URGENCE INFIRMIERIE A L'ATTENTION DES PARENTS*

Année scolaire 2024/2025

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

☐ externe ☐ demi-pensionnaire ☐ interne

Dernier établissement scolaire fréquenté :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° d'assurance scolaire :

Adresse d'assurance scolaire :

Médecin traitant

Nom :

Tel :

Adresse :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Fixe Portable :

3. N° du travail de la mère : Fixe Portable

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital uniquement accompagné de sa famille.

Joindre OBLIGATOIREMENT la photocopie des vaccins DT POLIO

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'infirmière de l'établissement

***problèmes médicaux** : ☐ OUI ☐ NON

Allergie ☐ OUI ☐ NON :

☐ asthme ☐ diabète ☐ épilepsie

***traitement médical en cours ou en cas d'urgence** ☐ OUI ☐ NON

***hospitalisations diverses** ☐ OUI ☐ NON :

*mauvaise vision des couleurs ☐ OUI ☐ NON

* **aide éducative** ☐ OUI ☐ NON

***suivi psychologique** ☐ OUI ☐ NON

* **troubles de l'apprentissage** : dyslexie, dysorthographe....☐ OUI ☐ NON

*autre :

Mon enfant bénéficie d'un : PAI ☐ OUI ☐ NON

PAP ☐ OUI ☐ NON

Merci de déposer une copie du document sur le site de téléinscriptions

Pour tout traitement médicamenteux, faire parvenir à l'infirmière l'ordonnance ou son duplicata.

Demande de prêt d'ordinateur portable dans le cadre du dispositif ORDIL



Présentation du dispositif de la Région Bourgogne Franche-Comté

Quoi : Dispositif de prêt d'ordinateurs portables pour les lycéens

Pour qui : les lycéens (1ères et terminales CAP, 2ndes, 1ères et terminales) et potentiellement les élèves post-bac

Sous quelles conditions : les ordinateurs sont prêtés aux lycéens et étudiants sur la durée de leur scolarité au sein de l'établissement. Si l'élève quitte le lycée, il redonne le matériel. L'ordinateur reste la propriété de la Région.

Qui décide de l'attribution des équipements : les critères d'éligibilité sont laissés à la responsabilité de l'établissement qui connaît mieux les besoins de ses élèves.

Critères de priorisation pour le dispositif ORDIL

retenus par le conseil d'administration du Lycée Polyvalent Georges Colomb de L URE

En cas de forte demande et de nécessité de sélectionner les bénéficiaires, sont retenus comme critères de priorisation :

1. Elèves (pré-bac) prioritaires sur les étudiants (post-bac)
2. Elèves boursiers : du Taux 6 (plus de 300€/trim) en priorité vers le Taux 1 (environ 150€/trim)
3. Elève ayant déjà profité d'une aide dans le cadre du « fonds social »
4. Critère subsidiaire : « Taux d'équipement familial » : ratio du nb d'ordinateur par foyer sur le nombre d'enfants scolarisés dans le secondaire ou supérieur
5. Préciser toute situation exceptionnelle qui sera traitée par la commission spécifique d'attribution (commission de fonds social)

Demande de prêt d'ordinateur mobile dans le cadre du dispositif ORDIL

Nom – Prénom – Classe à la rentrée 2024 :

Je demande le prêt d'un ordinateur portable dans le cadre du dispositif ORDIL : ☐ oui ☐ non

Elève Boursier : ☐ oui ☐ non (si « oui » taux renseigné par l'administration)

Elève ayant bénéficié de fonds social depuis son arrivée au lycée : ☐ oui ☐ non

Nombre actuel d'ordinateurs personnels dans le foyer de l'élève :

Nombre de frères et sœurs scolarisés au collège ou au lycée de la 6° à la Terminale :

Nombre de frères et sœurs scolarisés dans le supérieur (au-delà du Bac) :

Préciser par mail (ou sur feuille libre) toute situation particulière dont la commission doit avoir connaissance

Nom, Prénom représentant légal :

L'objectif de la MDL, association à but non lucratif, est de promouvoir et coordonner les activités périscolaires, culturelles, ludiques et sportives proposées aux élèves. Elle finance les actions et projets d'entraide et de solidarité du Conseil de Vie Lycéenne. Elle met en place des activités récréatives, sportives et culturelles pour les élèves internes, renforçant cohésion et convivialité.

Je souhaite adhérer à la MDL et à l'AS : OUI NON

NOM :

PRÉNOM :

CLASSE :

Si vous choisissez de cotiser, merci de joindre dans cette enveloppe un chèque de 16€ à l'ordre de la MDL du lycée Colomb.

Merci de noter le nom de l'élève au dos du chèque et de retourner cette enveloppe au lycée Colomb au plus vite.